|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Rédaction :**  | **Vérification :**  | **Validation :** |
| **Rémy LOUCHARD**Cadre Supérieur de santé, assistant Chef de Pôle SMDPL**Fanny DIGONNET**Cadre de Santé | **Elise Blondelle**Cadre Supérieur de Santé Faisant Fonction, Responsable du recrutement et de la mobilité du personnel paramédicalPolitique de fidélisation et d’attractivité.  | **Pierre Hubert DUCHARME**Directeur des Soins |

## GRADE, METIER, EMPLOI

|  |  |
| --- | --- |
| Grade | Infirmier diplômé d’Etat |
| Emploi | Soins Infirmier |
| Métier | Infirmier |
| % Temps | 100% |

## RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L’infirmier est rattaché à la filière soignante et relève de sa hiérarchie : cadre assistant chef de Pôle, Directeur des soins et Coordonnateur général des soins du centre hospitalier le VINATIER. Il (elle) est placé(e) sous l’autorité fonctionnelle du médecin responsable de l’unité et du médecin chef de pôle.

L’infirmier relève de l’autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l’activité de l’unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l’équipe pluri professionnelle, ainsi qu’avec l’ensemble des intervenants de la prise en charge et de l’administration pénitentiaire.

L'encadrement se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'agent, selon la nécessité du service.

Conformément à la législation en vigueur :

* L’agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
* L’agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
* L’agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l’alcool sur les lieux et pendant les heures de travail.

## AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Temps de travail : 100%

Cycle hebdomadaire : 38h20 (journée de 7h40) – Repos fixes

Horaires : 9h00 / 17h00 du lundi au vendredi – amplitude horaire de 8h à 18h si besoin de service

Congés à organiser selon la note GTT et en fonction des nécessité de continuité des soins.

## AFFECTATION

|  |  |
| --- | --- |
| **POLE** | SMD-PL : Santé mentale des personnes détenues-psychiatrie légale |
| Structure interne | CR 0199 |
| Unité de soins | SMPR Meyzieu |
| Unité fonctionnelle | 2003 |

## CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

Le pôle Santé Mentale des personnes Détenues et Psychiatrie Légale (SMD-PL) est un pôle de psychiatrie en milieu pénitentiaire et prenant en charge des personnes dont les soins ont un lien avec la justice. Il se compose de 3 services :

• Le Service Médico Psychologique Régional (SMPR) assure le suivi ambulatoire des détenus dans les établissements pénitentiaires de Lyon Corbas (Maison d’arrêt), de St Quentin Fallavier (Centre Pénitentiaire) et de Meyzieu (Etablissement Pour Mineurs). Il dispose à la maison d’arrêt de Lyon-Corbas d’un quartier spécifique d’hébergement (Unité Sanitaire de niveau 2).

• Le Service de Psychiatrie Légale (SPL) qui assure au travers de sa Consultation de Psychiatrie Légale (CPL) les soins ambulatoires en milieu libre et des missions spécifiques et d’expertise pour les patients sous-main de justice, en lien avec le Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS) et l’offre de soins abordant les «dysphories de genre».

• L’Unité d’Hospitalisation Spécialement Aménagée (UHSA) qui représente le service d’hospitalisation à temps complet. Elle se compose de 3 unités de 20 lits qui accueillent des hommes, femmes, mineurs. Ces personnes peuvent être hospitalisées en hospitalisations libres ou sous mesures de contrainte (SPDRE) et bénéficier de soins équivalents à ceux dispensés en services de psychiatrie de secteur.

L’EPM est un Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs d’une capacité de 60 places. Il accueille les détenus filles et garçons et est situé sur la commune de Meyzieu (Rhône), 1, rue du Rambion**.**

L’Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP) a pour mission d’apporter une réponse à l’ensemble des problèmes de santé des mineurs détenus sur le plan somatique, psychiatrique et psychologique, en application des articles R. 711-7 et suivants du code de la santé publique. Cette réponse s’exprime dans les différentes dimensions du soin et notamment en termes de réalisation des soins, de dépistage, de prévention, d’éducation à la santé et d’évaluation.

Le psychiatre responsable du SMPR est le coordonnateur médical de l’unité de soin de niveau 1 de L’EPM du Rhône

## DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L’infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs de nature relationnelle, technique ou éducative en tenant compte de l’évolution des soins.

Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l’autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.

L’infirmier participe également à des actions de formation, d’encadrement des étudiants, de prévention et d’éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

## ACTIVITES PRINCIPALES

**L'infirmier assure les soins somatiques et psychiatriques**

Il (elle) travaille en collaboration avec l’équipe pluri professionnelle afin de :

* Assurer l’entretien d’accueil, d’évaluation clinique et d’orientation de mineurs incarcérés,
* Recueillir les données cliniques et les informations nécessaires à la prise en charge du mineur (interface et liens avec l’entourage du mineur avant son incarcération : famille, professionnels CMP, PJJ,…),
* Assurer la transmission des informations,
* Assurer la continuité des soins somatiques en lien avec le médecin généraliste et les services de soins somatiques des HCL,
* Assurer la continuité des soins psychiatriques en lien avec le médecin psychiatre et les services de soins psychiatriques du CHV,
* Assurer l’application et la mise en œuvre des prescriptions médicales dans le cadre de l’accompagnement de patients sous traitement: préparation, dispensation et suivi de l’évolution de l’état de santé des patients,
* Assurer les prises de RDV et de consultations spécialisées,
* Participer à la mise en place, au suivi et à la coordination du projet de soin du patient, notamment lors des entretiens médico infirmiers et entretiens infirmiers dans le cadre du référencement,
* Elaborer et animer des groupes à visée thérapeutique
* Assurer le suivi et la tenue du dossier informatisé du patient
* Assurer la gestion et les commandes des produits, matériels et dispositifs médicaux
* Assurer la traçabilité de tous les actes de soins
* Participer à l’encadrement des étudiants infirmiers en lien avec le tuteur et le maître de stage
* Participer à la mise en œuvre, en lien avec le projet d’établissement, du projet de pôle et du projet d’unité
* Participer au processus d’amélioration continue de la qualité et aux démarches de certification
* S’inscrire dans une dynamique d’échanges au sein du pôle, participer aux réunions d’équipe et à des groupes de travail transversaux

## ACTIVITES SPECIFIQUES

* S’impliquer dans le travail partenarial avec l’Administration Pénitentiaire, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l’Education Nationale afin de garantir une prise en charge globale du mineur
* Participer aux Réunions d’Equipes Pluridisciplinaires (REP) hebdomadaires avec les partenaires dans le respect du secret professionnel
* En lien avec les professionnels de la CPL, assurer le lien et la coordination du projet de soins individualisé post-incarcération.

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Le professionnel exercera avec rigueur et souplesse. Il inscrit son action dans la politique générale de l'établissement.

Il suspendra le jugement moral vis-à-vis de la nature des actes reprochés au patient, tout en prenant en compte la réalité de ces actes et leur impact social et en gardant une capacité d’analyse et d’évaluation des risques.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences***requises pour le poste et réévaluées lors de l’entretien annuel* | **1**A développer | **2**Pratique courante | **3**Maîtrisée | **4**Expert |
| 1. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens |  | x |  |  |
| 2. Elaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne Somatique  |  |  | x |  |
| 3. Analyser/évaluer la situation clinique d’une personne, d’un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence (Psychiatrie)  |  |  |  | x |
| *4. Conduite d’entretien d’aide*  |  |  | x |  |
| 5. Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins  |  |  |  | x |
| *6. Concevoir et conduire un projet de soin, dans son domaine de compétences* |  |  | x |  |
| *7. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique*  |  |  | x |  |
| *8. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs*  |  |  | x |  |
| *9. Conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient* |  |  | x |  |
| 10. Organiser et gérer la situation administrative d’un patient ou d’un groupe de patient (prise de rendez-vous, transport, gestion d’entrée et de sortie)  |  | x |  | x |
| *11. Evaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétences* |  | x |  |  |
| 12. Informer des professionnels et des personnes en formation  |  | x |  |  |
| 13. Concevoir, formaliser et adapter des procédures/protocoles/modes opératoires/consignes relatives à son domaine de compétence |  |  | x |  |
| 14. Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques  |  | x |  |  |

**Compétences comportementales**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Catégorie | Compétence comportementale | Définition |
| Relationnelles | Collaboration | Travaille efficacement en équipe pluri professionnelle |
|  | Discrétion  | Respecte la confidentialité des informations patients/ institutionnelles |
|  | Ethiques | Adopte une posture professionnelles respectueuse des personnes et règles |
|  | Empathie | Manifeste compréhension, tolérance et bienveillance envers les patients |
|  | Ouverture d’esprit  | Adopte une démarche dynamique et ouverte dans les échanges avec autrui |
|  | Savoir-être relationnel | Maintient une posture respectueuse et adaptée dans la relation soignant-soigné  |
|  | Responsabilité  | Assume ses actes et décisions dans le cadre de ses fonctions  |
| Organisationnelles | Organisation  | Structure son activité de manière logique, cohérente et efficace |
|  | Priorisation  | Hiérarchise ses tâches selon l’urgence et l’importance |
|  | Rigueur | Respecte les procédures, les consignes, les standards qualités |
|  | Méthode  | Suit une démarche de travail réfléchie et structurée |
|  | Assiduité | Présence régulière, ponctualité, implication continue |
|  | Fiabilité  | Inspire confiance dans l’exécution de ses missions |
| Autonomie et initiative  | Autonomie | Agit de manière indépendante dans le cadre de ses responsabilités |
|  | Initiative | Propose des actions, intervient de manière appropriée |
|  | Dynamisme et motivation  | Montre de l’énergie, de la motivation et un engagement constant  |
|  | Proactivité | S’implique dans l’amélioration du service, anticipe les besoins |
| Adaptabilité et stabilité  | Maîtrise | Garde son calme et sa posture professionnelle en toutes circonstances |
|  | Discernement  | Fait preuve de bons sens, adapte ses décisions au contexte |
|  | Adaptabilité | S’ajuste aux changements, aux imprévus, aux profils patients variés |
| Evolution professionnelle | Curiosité | S’intéresse aux évolutions du métier, aux nouvelles pratiques |
|  | Engagement  | Participe activement à la formation continue |
|  | Auto-évaluation continue | Pratique une remise en question régulière et actualise ses connaissances  |
|  | Ouverture | Accueille les transformations organisationnelles de façon constructive |

##  Diplômes /titres Formation souhaitée- diplômes/ titres

* Diplôme d’Etat Infirmier(e) ou diplôme d’infirmier de secteur psychiatrique
* S’engager à suivre des formations spécifiques à l’adaptation au poste dans le cadre du Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (C.R.I.A.V.S.) et des formations polaires.

## Expérience professionnelle

* Expérience en service de soins somatiques et psychiatriques souhaitée
* La connaissance de la clinique de l’adolescent et/ou du milieu carcéral est un plus

**9.3 Connaissances spécifiques attendues**

* Connaissance et /ou intérêt du travail en milieu pénitentiaire et pour le fonctionnement de l’ensemble du Pôle SMD-PL.
* S’inscrire dans une dynamique polaire et institutionnelle
* Usage de l’informatique et des logiciels (Cortexte, Octime, Easily, Outlook,…) ou, le cas échéant, s’y former.